Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 056-215600461-20260407-2026_3_24-DE

COMMUNE DE CRAC'H

Mairie BP 31 56950 CRAC'H (tél.02.97.55.03.17)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi 7 avril à 19 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CRAC'H, dûment convoqué par voie dématérialisée le 1er avril 2026, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ronan LE DÉLÉZIR.

Etaient présents (23) : Mesdames et Messieurs, Ronan LE DÉLÉZIR, Patricia LE VIGOUROUX, Augustin GASCHIGNARD, Jeanne DREANO, Pascal DEPOORTERE, Caroline COUGOULIC, Yoann GREZEL, Hubert d'ABOVILLE, Marie-Pierre LOIZIC, Jean-François FERTIN, Alain SANTERRE, Laurent LE BAGOUSSE, Magali LANGLAIS-ARS, Marianne LE BARON, Nadine SEGALEN, Sandra LE BIHAN, Sébastien LE BOULER, Ismaël HERVE, Anaïs HENRIO, Clémence JICQUELLO, Philippe BEZIEAU, Laurence EDELIN, Agnès DUPERRIN.

Secrétaire de séance : Pascal DEPOORTERE

Conseillers en exercice : 23	Présents : 23	Votants : 23

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

2026-3-24 Conseil des mouillages – rivière de Crac'h
Rapporteur Ronan LE DÉLÉZIR

La commune doit être représentée au sein du conseil des mouillages de la Trinité sur Mer. Cet organe assure la gestion des mouillages.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
-DESIGNE Ronan LE DÉLÉZIR représentant titulaire et Sébastien LE BOULER représentant suppléant au sein du Conseil des mouillages de la Trinité sur Mer

23 pour, 0 abstention, 0 contre

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 056-215600461-20260407-2026_3_24-DE

Pour Extrait Conforme

Le Maire,

Ronan LE DÉLÉZIR

MAIRIE DE CRAC'H
MORBIHAN

Le secrétaire de séance,

Pascal DEPOORTERE